



Communiqué de presse – 31 mars 2026

Freelance.com annonce le transfert de son contrat de liquidité auprès de Portzamparc (Groupe BNP Paribas)

Nanterre, le 31 mars 2026 – Freelance.com - Euronext Growth - Code ISIN : FR0004187367 / Mnémonique : ALFRE, leader de la relation entre les entreprises et leurs talents externes, annonce avoir confié à Portzamparc (Groupe BNP Paribas), à compter du 31 mars 2026, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) de l'action Groupe Freelance.com sur le marché Euronext Growth Paris.

Le 30 mars 2026 au soir, date de résiliation du précédent contrat de liquidité, conclu avec la société Gilbert Dupont le 29 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 38 550 actions Freelance.com
- 40 607,48 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 38 622 actions Freelance.com
- 39 542,68 euros

Lors de la mise en place du contrat initial le 29 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- Aucune actions Freelance.com
- 100 000,00 euros

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 38 550 actions Freelance.com
- 40 607,48 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- Si Freelance.com ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou si le cours du titre ne se situe plus dans les fourchettes d'intervention ;
- Ou, à la demande de Freelance.com, sous sa responsabilité.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par Freelance.com à tout moment et sans préavis, ou par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) avec un préavis d'un mois.

A propos du groupe Freelance.com

Positionné au cœur de la transformation du marché du travail, Freelance.com est leader européen des solutions Talent as a Service (TAAS), pour connecter les grandes entreprises et leurs talents externes. Le groupe propose une gamme complète de services : sourcing d'expertise, pilotage de projets, portage commercial, portage salarial et gestion de la conformité. Freelance.com s'appuie sur une communauté de plus de 150 000 (106 000 en France) consultants et experts qualifiés, travaillant en freelance ou au sein de PME hyperspécialisées, et ayant au total délivré plus de 19 000 prestations en 2025. Avec 350 collaborateurs et un chiffre d'affaires pro forma de 1 050,3 M€ en 2025, une présence en France et à l'international (Suisse, Belgique, Maroc, Angleterre, Allemagne), Freelance.com est l'acteur de référence du « Future of Work », reconnu comme l'un des « Champions de la Croissance » 2026 par Les Echos et comme l'un des « World's Most Sustainable Companies » 2026 de TIME.

Libellé : FREELANCE.COM

Code ISIN : FR0004187367

Code mnémorique : ALFRE

Nombre d'actions composant le capital social : 56 535 254

Plus d'informations sur <https://www.freelance.com>



CONTACT PRESSE – Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Emilie Zagozda - Mathias Koubi

freelance.com@wellcom.fr

Groupe Freelance.com Tristan DE VILLEMEUR Responsable Relations Investisseurs Tel. +33 6 70 35 46 49 tdevillemeur@freelance.com	Groupe Freelance.com Florent BRIANT Directeur financier Port. : 06 95 84 14 18 fbriant@freelance.com
---	---